# SYNODE D'HIVER 7 - 8 décembre 2010 Point 5



Association "Eglise dans la maison des religions"; contribution unique aux coûts d'investissement pour l'espace chrétien au sein de la Maison des religions, décision

#### **Motions**

- 1. Le Synode accorde une contribution unique aux coûts d'investissement de Fr. 52'260.-- pour l'Eglise dans la maison des religions".
- 2. Ce montant sera comptabilisé en 2012 et transmis à l'association "Eglise dans la maison des religions" une fois le gros œuvre achevé.

## **Motifs**

Le projet "Maison des religions – dialogue des cultures" est bien avancé : l'association homonyme est d'ores et déjà un interlocuteur important et compétent pour les Eglises, les écoles, la politique et la société s'agissant des activités et des thèmes interreligieux et interculturels.

Depuis 2006, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent le travail de l'association "Maison des religions – dialogues des cultures" dans le cadre d'une convention de prestation avec un crédit récurrent de Fr. 40'000.-. Le Synode d'hiver 2010 se penchera sur l'augmentation du crédit récurrent dans le cadre du projet général.

#### Projet de construction "Maison des religions"

Le projet de construction "Maison des religions" est lui aussi bien avancé : fin mars 2010, la demande de permis de construire a été déposée. Les travaux débuteront en 2011. Pour le financement de la maison *matérielle* (gros œuvre), la fondation "Place d'Europe – maison des religions" est responsable. En ce qui concerne l'aménagement intérieur, c'est l'affaire des locataires. Les locataires dans la future Maison des religions" sont, en plus de l'association "Maison des religions – dialogue des cultures", les cinq associations religieuses suivantes :

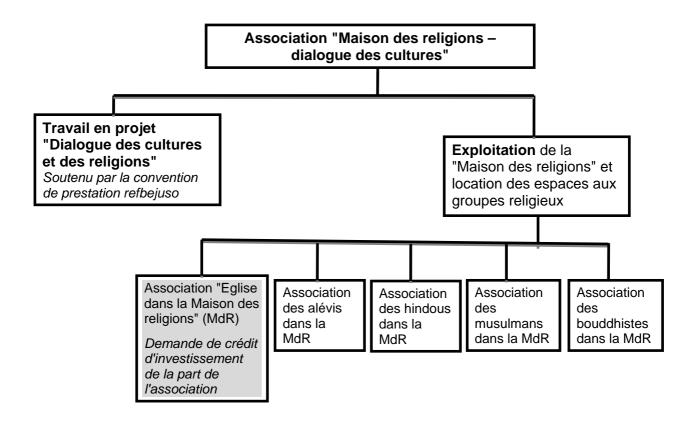
- Association des alévis
- Association Saivanerikoodam (hindouistes)
- Association des musulmans
- Association des bouddhistes
- Association "Eglise dans la maison des religions"

07.10.2010 12:30:00 1 de 3

Ce message synodal aborde la question de la présence chrétienne dans la future "Maison des religions".

#### Un projet – deux piliers

Le travail de l'association "Maison des religions – dialogue des cultures" repose sur deux piliers : Le travail en projet et la maison des religions, en tant que bâtiment *physique*. Le schéma cidessous présente les deux piliers et montre comment l'association "Maison des religions – dialogue des cultures" et l'association "Eglise dans la maison des religions" sont liées entre elles.



#### L'association "Eglise dans la maison des religions"

En tant que partenaire chrétien, l'association "Eglise dans la maison des religions" a cosigné la demande de permis de construire. L'association "Eglise dans la maison des religions" a été fondée le 24 novembre 2009 à l'instigation des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Dans cette association collaborent des représentants de l'Eglise morave, des Eglises réformée et catholique ainsi que l'Eglise éthiopienne orthodoxe Tewahedo.

L'association a pour objectif de favoriser l'œcuménisme entre les diverses confessions et les autres communautés religieuses dans le sens d'une théologie de la rencontre, et de permettre la présence de l'œcuménisme chrétien dans cette "Maison des religions" novatrice. Cela ne peut réussir qu'à condition que l'association soit présente avec son espace propre dans la future "Maison des religions".

## Financement de l'espace chrétien dans la "Maison des religions"

Pour ce qui concerne le gros œuvre, l'espace chrétien dans la "Maison des religions" est financé par la fondation "Place d'Europe – Maison des religions". Pour le financement de l'aménagement intérieur, l'association "Eglise dans la maison des religions" est elle-même responsable.

07.10.2010 12:30:00 2 de 3

Celle-ci a élaboré un concept pour le financement de l'aménagement intérieur et l'exploitation ainsi que le fonctionnement d' "Eglise dans la maison des religions" (cf. annexe). Le concept contient des déclarations concernant le financement de l'espace et le financement du fonctionnement. Ces déclarations sont des hypothèses et n'engagent ni les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ni les autres Eglises membres de la Conférence interconfessionnelle (IKK).

Les coûts globaux pour l'aménagement intérieur d' "Eglise dans la maison des religions" s'élèvent à Fr. 165'000.- . Près des deux tiers (100'000.-) de ce montant sont pris en charge par la petite communauté morave. Pour la somme restante, l'association "Eglise dans la maison des religions" a adressé le 25 février 2010 une demande de participation aux Eglises membres de la Conférence interconfessionnelle IKK. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont été sollicitées pour une participation s'élevant à Fr. 52'260.- .

### **Considérations**

- Au cours des vingt dernières années, de nombreuses et diverses initiatives favorisant les rencontres et le dialogue entre les religions ont vu le jour au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Fortes de ces expériences, elles ont clarifié leur position par rapport aux religions du monde suite à une décision du Synode d'été 2006, et l'ont ancrée dans le Règlement ecclésiastique. L'engagement pour l'association "Eglise dans la maison des religions" est un nouveau maillon important dans cette chaîne d'initiatives en faveur du dialogue interreligieux de la vie et de la rencontre.
- Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure représentent l'acteur chrétien le plus important dans le canton de Berne. La cohabitation paisible des différentes religions et la cohésion sociale en général sont des éléments importants aux yeux des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Par conséquent, il est logique que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent l'association "Eglise dans la maison des religions" et permettent, par une contribution unique aux frais d'investissement, la présence chrétienne dans la "Maison de religions", réalisation novatrice et unique. Il n'est pas prévu de participer aux frais de fonctionnement.
- Par sa présence pionnière dans la "Maison des religions", l'association "Eglise dans la maison des religions" va pratiquer quotidiennement le dialogue de la vie avec des individus et des groupes d'autres religions et cultures et faire entendre une importante voix chrétienne. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure vont également profiter de ces expériences.

#### Conclusion

Le Conseil synodal considère la contribution unique aux frais d'investissement d' "Eglise dans la maison des religions" comme judicieuse et nécessaire. Cette contribution n'engage les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ni à soutenir des frais de fonctionnement à venir, ni à des démarches ultérieures. Cependant, elle est un témoignage clair de la présence chrétienne dans la "Maison des religions" et une contribution à la compréhension interculturelle et interreligieuse. Le Conseil synodal invite les membres du Synode à accepter la contribution aux coûts d'investissement d' "Eglise dans la maison des religions".

#### Annexe:

- Concept pour "Eglise dans la maison des religions"

Le Conseil synodal

07.10.2010 12:30:00 3 de 3